



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 5753

Vendredi 17 Janvier 2014

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 4 385.68

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/1997)

VARIATION DU JOUR : + 0,11%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 0,10%

TUNINDEX20 : 1 768.03

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/2006)

VARIATION DU JOUR : + 0,18%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 0,85%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	2 923,55	0,22%	-1,32%
8300	INDICE DES BANQUES	2 620,77	0,21%	-1,33%
8500	INDICE DES ASSURANCES	8 811,51	-0,20%	-2,13%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	4 413,19	0,56%	-0,75%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3 400,53	-0,10%	-0,05%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 025,50	-0,06%	0,24%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2 727,29	0,02%	4,20%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS	1 969,92	-0,82%	-0,65%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	2 931,81	0,20%	5,29%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 755,19	0,03%	1,67%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1 234,90	-0,08%	1,89%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	2 389,80	-0,05%	2,42%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE II - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,600	11-06-2013	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	23,590	23,590	23,590	23,590	23,050		
2	1	0,650	31-05-2013	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	14,180	14,170	14,200	14,250	14,000		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	1,030	1,020	1,030	1,030	1,020		
4	1	0,550	26-04-2013	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	7,910	7,990	7,990	7,990	7,990		
5	5	1,340	09-07-2013	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	15,990	15,870	16,000	16,000	15,870		
6	10	2,500	01-07-2013	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	60,300	60,320	60,450	60,450	60,300		
7	5	0,400	06-09-2013	BH - Banque de l'Habitat	12,680	12,400	12,600	12,600	12,400		
8	5	1,000	13-06-2013	TL - Tunisie Leasing	20,250	20,300	20,900	20,900	20,300	H	20,900
9	1	0,260	21-06-2013	BT - Banque de Tunisie	9,040	9,000	9,090	9,100	8,980		
10	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	5,000	5,030	5,000	5,040	5,000		
11	5	0,400	06-08-2013	BNA - Banque Nationale Agricole	7,600	7,600	7,600	7,600	7,600		
12	5	0,850	10-07-2013	AMEN BANK	30,850	30,840	30,800	30,840	30,800		
13	1	0,220	24-04-2013	ATB - Arab Tunisian Bank	4,020	4,010	4,020	4,130	4,010		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	14,030	14,020	14,030	14,300	14,020		
15	5	1,500	20-06-2013	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	60,000	59,510	60,000	60,000	59,510		
16	5	0,750	30-05-2013	CIL - Compagnie Internationale de leasing	14,000	13,990	14,000	14,000	13,990		
17	1	0,200	01-07-2013	ATL - Arab Tunisian Lease	2,360	2,360	2,330	2,360	2,330		
18	1	0,200	08-07-2013	PGH - Poulina Group Holding	5,210	5,200	5,240	5,250	5,200		
19	10	1,800	03-06-2013	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	143,560	143,560	145,000	145,000	143,560		
20	5	0,200	29-07-2013	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	3,620	3,540	3,610	3,610	3,520		
21	5	0,850	06-06-2013	SALIM - Société d'Assurances SALIM	22,990	22,310	22,900	22,900	22,310		
22	1	0,200	18-07-2013	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	6,730	6,550	6,730	6,730	6,550		
23	1	0,060	24-06-2013	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,680	1,650	1,650	1,650	1,650		
24	1	0,070	08-07-2013	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	2,740	2,680	2,850	2,900	2,680		
25	10	1,200	16-07-2013	TJL - Attijari Leasing	25,000	25,030	25,030	25,030	25,030		
26	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	9,420	9,220	9,400	9,400	9,150		
27	5	0,400	01-07-2013	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	9,220	9,220	9,150	9,220	9,110		
28	5	0,350	02-05-2011	MODERN LEASING	5,000	4,850	4,990	4,990	4,710		
29	1	0,060	15-07-2013	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,820	2,940	2,930	2,940	2,900		
30	1	0,100	01-07-2013	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	4,070	4,180	4,060	4,180	4,060	B	4,060
31	1	0,380	13-06-2013	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	7,070	7,000	6,990	7,000	6,900		
32	1	0,180	15-08-2013	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,380	2,360	2,370	2,390	2,300		
33	5	0,550	15-07-2013	EL WIFACK Leasing	12,900	12,980	12,980	12,980	12,980		
34	1	0,280	19-06-2013	Société ESSOUKNA	7,950	7,920	7,910	7,920	7,910		
35	1	0,150	05-08-2013	ADWYA - Société Adwya	7,000	7,000	7,000	7,000	7,000		
36	1	0,220	25-06-2013	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	4,440	4,440	4,450	4,500	4,440		
37	1	0,050	10-09-2012	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	1,870	1,850	1,870	1,870	1,850		
38	1	0,500	10-07-2013	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	6,800	6,800	6,820	6,830	6,750		
39	5			HANNIBAL LEASE	8,450	8,200	8,200	8,420	8,200		
40	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	6,500	6,500	6,510	6,540	6,360		
41	5	0,350	21-06-2013	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	9,200	9,000	9,000	9,200	8,910		
42	1	0,333	30-07-2013	ENNAKL Automobiles	9,620	9,550	9,540	9,620	9,500		
43	1	0,300	19-07-2013	Telnet Holding	5,560	5,720	5,550	5,740	5,500		
44	1			OTH - One Tech Holding	6,600	6,490	6,580	6,580	6,490		
45	1			CITY CARS	10,950	10,980	10,980	10,980	10,660		
46	1			EURO-CYCLES	9,300	9,200	9,200	9,300	9,120		
47	1			BEST LEASE	2,010	2,000	2,000	2,050	2,000		
48	1			SAH - Société d'Articles Hygiéniques	12,490	12,500	12,860	12,860	12,500		
49	2			MPBS - Manufacture de Panneaux Bois du Sud	6,130	6,150	6,150	6,190	6,140		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE I2 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	20	1,800	25-09-2013	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	23,900	23,910	23,920		
51	25	5,100	14-06-2013	Air Liquide Tunisie	276,990				
52	5	0,600	07-08-2013	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	24,590	24,500	24,540		
53	10	2,000	21-06-2013	Placements de Tunisie - SICAF	43,900				
54	5	1,300	14-06-2013	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	48,000				
55	10	4,200	17-06-2013	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	42,970	42,950	42,950		
56	4	0,300	01-07-1998	ELBENE Industrie	3,690				
57	10	4,700	20-05-2013	ALKIMIA - Société Chimique	44,000	43,000	43,050		
58	1	1,000	12-06-2013	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	10,900				
59	1	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	27,980	27,980	27,980		
60	5	0,500	29-07-2011	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	10,300				
61	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	8,410	8,410	8,410		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / Les indices ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : **MAGASIN GENERAL (5 à 1)**

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS S.A. CREEE EN APPLICATION DE LA LOI N°94-117 DU 14/11/94, PORTANT REORGANISATION DU MARCHÉ FINANCIER.

Siège Social : Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II - Tunis Tél. : 71 197 910. Fax : 71 197 903. - R.C. : B4771995.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
62	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	6,390	6,300	6,350	6,350	6,210		
63	I			Société SERVICOM	22,390	22,300	22,390	22,390	22,150		
64	I			Société Carthage Cement	3,420	3,450	3,380	3,460	3,380		
65	I	0.100	16-04-2013	Société HEXABYTE	9,450	9,180	9,450	9,450	9,170		
66	I			Société AE TECH	5,280	5,500	5,500	5,500	5,130		
67	I			Société LAND'OR	7,250	7,250	7,200	7,250	7,100		
68	I	0,355	10-07-2013	Société New Body Line	6,980	6,780	6,780	6,990	6,780		
69	5			Société SYPHAX AIRLINES	8,390	8,150	8,330	8,330	8,140		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
70	I			SOTEMAIL	2,500				

COTE DE LA BOURSE : GROUPE SPECIAL 99

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 99 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
71	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	1,490				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

Ce groupe est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation ou de compromettre le bon fonctionnement du marché.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA									
72	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014	09-07-2013	102,000			
73	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014	12-04-2013	100,900			
74	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	09-02-2015	08-02-2013	102,250	101,850	101,850	66,740
75	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016	-	86,000			
76	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	09-05-2013	103,150			
77	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017	11-07-2013	103,900			
78	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018	-	75,000			
79	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016	11-03-2013	106,600			
80	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019	11-03-2013	97,700			
81	BTA 12ANS 5,6% AOÛT 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	12-08-2013	96,000			
82	BTA 4ANS 5,0% OCTOBRE 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B1015	12-10-2015	11-10-2013	100,000			
83	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	B1018	12-10-2018	11-10-2013	98,330			
84	BTA 4ANS 5,25% DECEMBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B1216	12-12-2016	-	100,000			
85	BTA 7ANS 5,5% FEVRIER 2020	V. F. : 1 000 Dinars	B0220	12-02-2020	-	100,000			
86	BTA 4ANS 5,3% JANVIER 2018	V. F. : 1 000 Dinars	B0118	15-01-2018	-	100,000			
87	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2020	V. F. : 1 000 Dinars	B1020	15-10-2020	-	100,000			
LES EMPRUNTS									
88	BTE EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09		BTE9	15-09-2019	15-09-2013	100,000			
89	EO BTE 2010 Catégorie A Fixe 10ans AP à 5,20% 17/09		BE10F	17-09-2020	17-09-2013	100,000			
90	EO BTE 2010 Catégorie A Variable 10ans AP à TMM+0,70% j. 17/09		BE10V	17-09-2020	17-09-2013	100,000			
91	EO BTE 2010 Catégorie B 20ans AP à 5,85% 17/09		BE10B	17-09-2030	17-09-2013	100,000			
92	EO BTE 2011 Fixe 20ans AP à 6,25% 17/09		BE11F	09-02-2032	09-02-2013	100,000			
93	EO BTE 2011 Variable 7ans AP à TMM+1,30% 2 ans de franchise j. 09/02		BE11V	09-02-2019	09-02-2013	99,990			
94	EO ATTJARI BANK 2010 7ans AP à TMM+0,6% j. 09/02		TJB10	11-01-2018	11-01-2014	100,000			
95	EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12		BH7S	07-12-2014	07-12-2013	100,000			
96	EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9A	31-12-2024	31-12-2013	100,000			
97	EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9B	31-12-2024	31-12-2013	100,000			
98	EO BH 2013/1 Fixe 7ans AP à 6,8% j. 28/06		BH31F	28-06-2020	-	100,000			
99	EO BH 2013/1 Variable 7ans AP à TMM+1,8% j. 28/06		BH31V	28-06-2020	-	100,000			
100	EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01		TL83F	27-01-2014	27-01-2013	100,000			
101	EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01		TL83V	27-01-2014	27-01-2013	100,000			
102	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03		TL91F	02-03-2014	02-03-2013	100,000			
103	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03		TL91V	02-03-2014	02-03-2013	100,000			
104	EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,65% j. 25/09		TL95F	25-09-2014	25-09-2013	98,500			
105	EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 25/09		TL95V	25-09-2014	25-09-2013	100,000			
106	EO TUNISIE LEASING 2009/2 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 29/03		TL92F	29-03-2015	29-03-2013	100,000			
107	EO TUNISIE LEASING 2009/2 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 29/03		TL92V	29-03-2015	29-03-2013	100,000			
108	EO TUNISIE LEASING 2010/1 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 01/06		T101F	01-06-2015	01-06-2013	100,000			
109	EO TUNISIE LEASING 2010/1 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 01/06		T101V	01-06-2015	01-06-2013	100,000			
110	EO TUNISIE LEASING 2010/2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 17/11		TL10F	17-11-2015	17-11-2013	100,000			
111	EO TUNISIE LEASING 2010/2 Variable 5ans AP TMM+0,75% j. 17/11		TL10V	17-11-2015	17-11-2013	100,000			
112	EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,7% j. 28/02		T105F	28-02-2016	28-02-2013	100,000			
113	EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,10% j. 28/02		T105V	28-02-2016	28-02-2013	100,000			
114	EO TUNISIE LEASING 2011/1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 10/06		T111F	10-06-2016	10-06-2013	99,150	99,220	99,220	2,136
115	EO TUNISIE LEASING 2011/1 Variable 5ans AP TMM+0,90% j. 10/06		T111V	10-06-2016	10-06-2013	100,000			
116	EO TUNISIE LEASING 2011/2 Fixe 5ans AP à 5,95% j. 29/10		T112F	29-10-2016	29-10-2013	98,700			
117	EO TUNISIE LEASING 2011/2 Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 29/10		T112V	29-10-2016	29-10-2013	100,000			
118	EO TUNISIE LEASING 2011/3 Fixe 5ans AP à 5,85% j. 29/01		T113F	29-01-2017	29-01-2013	100,000			
119	EO TUNISIE LEASING 2011/3 Variable 5ans AP TMM+1,35% j. 29/01		T113V	29-01-2017	29-01-2013	100,000			
120	EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 29/05		T21AF	29-05-2017	29-05-2013	100,000			
121	EO TUNISIE LEASING 2012/1 Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 29/05		T21AV	29-05-2017	29-05-2013	100,000			
122	EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 29/05		T21BF	29-05-2017	29-05-2013	100,000			
123	EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 6,30% j. 15/01		T22AF	15-01-2018	15-01-2014	100,000			
124	EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 15/01		T22AV	15-01-2018	15-01-2014	100,000			
125	EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 6,40% 2 ans de franchise j. 15/01		T22BF	15-01-2020	15-01-2014	100,000			
126	EO TUNISIE LEASING 2013 Subordonné Fixe 5ans AP à 7% j. 02/05		T135F	02-05-2018	-	100,000			
127	EO TUNISIE LEASING 2013 Subordonné Variable 5ans AP TMM+2,25% j. 02/05		T135V	02-05-2018	-	100,000			
128	EO TUNISIE LEASING 2013/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,00% j. 03/10		T13AF	03-10-2018	-	100,000			
129	EO TUNISIE LEASING 2013/1 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+2,00% j. 03/10		T13AV	03-10-2018	-	100,000			
130	EO TUNISIE LEASING 2013/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 03/10		T13BF	03-10-2020	-	100,000			
131	EO UBCI 2013 7ans AP à 6,8% 2 ans de franchise j. 31/05		OBC13	31-05-2020	-	100,000			
132	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05		STB8B	15-05-2024	15-05-2013	100,000			
133	EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05		STB8C	15-05-2028	15-05-2013	100,000			
134	EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05		STB8D	15-05-2033	15-05-2013	100,000			
135	EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02		STB82	18-02-2025	18-02-2013	101,760			
136	EO STB- 2010/1 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,70% j. 23/03		SB10A	23-03-2020	23-03-2013	100,000			
137	EO STB- 2010/1 Catégorie B 15ans AP à 5,30% j. 23/03		SB10B	23-03-2025	23-03-2013	100,000			
138	EO STB Subordonné 2011 Fixe 7ans AP à 6,1% j. 27/01		SB11F	27-01-2019	27-01-2013	100,000			
139	EO STB Subordonné 2011 Variable 10ans AP à TMM+1,3% j. 27/01		SB11V	27-01-2022	27-01-2013	100,000			
140	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04		BNA9S	07-04-2024	07-04-2013	100,000			
141	EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01		OAB6	29-01-2017	29-01-2013	98,950	98,970	98,970	2,194
142	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05		ABS8A	21-05-2023	21-05-2013	100,000			
143	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05		ABS8B	21-05-2028	21-05-2013	100,000			
144	EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09		ABS9F	30-09-2024	30-09-2013	100,000			
145	EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09		ABS9V	30-09-2024	30-09-2013	100,000			
146	EO AMEN BANK Subordonné 2010 Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08		AB82S	31-08-2025	31-08-2012	10			

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHÉANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
				ECHÉANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE											
168	C I L	EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SF	15-01-2019	15-01-2014	100,000					
169		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SV	15-01-2019	15-01-2014	100,000					
170		EO CIL 2009 / 1 Fixe Sans AP à 5,5% j. 20/07	CL91F	20-07-2014	20-07-2013	100,000					
171		EO CIL 2009 / 1 Variable Sans AP à TMM+1% j. 20/07	CL91V	20-07-2014	20-07-2013	100,000					
172		EO CIL 2009 / 2 Fixe Sans AP à 5,375% j. 15/09	CL92F	15-09-2014	15-09-2013	100,000					
173		EO CIL 2009 / 2 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 15/09	CL92V	15-09-2014	15-09-2013	101,120					
174		EO CIL 2009 / 3 Fixe Sans AP à 5,25% j. 29/01	CL93F	29-01-2015	29-01-2013	100,000					
175		EO CIL 2009 / 3 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 29/01	CL93V	29-01-2015	29-01-2013	100,000					
176		EO CIL 2010 / 1 Fixe Sans AP à 5,25% j. 30/07	C101F	30-07-2015	30-07-2013	100,000					
177		EO CIL 2010 / 1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 30/07	C101V	30-07-2015	30-07-2013	100,000					
178		EO CIL 2010 / 2 Fixe Sans AP à 5,375% j. 03/11	CL02F	03-11-2015	03-11-2013	100,000					
179		EO CIL 2010 / 2 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 03/11	CL02V	03-11-2015	03-11-2013	100,000					
180		EO CIL 2011 / 1 Fixe Sans AP à 5,5% j. 15/02	CL11F	15-02-2016	15-02-2013	100,000					
181		EO CIL 2011 / 1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 15/02	CL11V	15-02-2016	15-02-2013	100,000					
182		EO CIL 2012 / 1 Fixe Sans AP à 6,0% j. 30/03	CL12I	30-03-2017	30-03-2013	100,000					
183	BTKD	EO BTK 2009 Catégorie A 7ans AP à TMM+0,50% j. 26/02	BTK9A	26-02-2017	26-02-2013	100,000					
184		EO BTK 2009 Catégorie B 10ans AP à TMM+0,70% j. 26/02	BTK9B	26-02-2020	26-02-2013	100,000					
185		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTK9C	26-02-2025	26-02-2013	100,000					
186		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTK9D	26-02-2030	26-02-2013	100,000					
187		EO BTK 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,30% j. 15/11	BTK2F	15-11-2019	15-11-2013	100,000					
188		EO BTK 2012/1 Variable 7ans AP à TMM+1,75% j. 15/11	BTK2V	15-11-2017	15-11-2013	100,000					
189	ATL	EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2013	100,000					
190		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2013	100,000					
191		EO ATL 2009 Sans AP à 5,5% j. 05/05	ATL9	05-05-2014	05-05-2013	100,000					
192		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016	25-09-2013	100,000					
193		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016	25-09-2013	100,000					
194		EO ATL 2009-3 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 30/12	AT93F	30-12-2014	30-12-2013	100,000					
195		EO ATL 2009-3 Variable 5ans AP à TMM+0,625% j. 30/12	AT93V	30-12-2014	30-12-2013	100,000					
196		EO ATL 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 09/08	AT01F	09-08-2015	09-08-2013	99,990					
197		EO ATL 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 09/08	AT01V	09-08-2015	09-08-2013	100,000					
198		EO ATL 2010-2 Fixe 7ans AP à 5,5% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02F	30-12-2017	30-12-2013	100,000					
199		EO ATL 2010-2 Variable 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02V	30-12-2017	30-12-2013	100,000					
200		EO ATL 2011 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 13/02	ATL1I	13-02-2019	13-02-2013	98,010					
201		EO ATL 2012-1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 31/05	ATL2I	31-05-2017	31-05-2013	100,000					
202		EO ATL 2013-1 Fixe 7ans AP à 6,8% 2 ans de franchise j. 22/04	AT31F	22-04-2020		100,000	100,000	100,000	5,123		
203		EO ATL 2013-1 Variable 7ans AP à TMM+1,90% 2 ans de franchise j. 22/04	AT31V	22-04-2020		100,000					
204	Meublalex	EO Meublalex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
205		EO Meublalex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
206		EO Meublalex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
207		EO Meublalex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
208		EO Meublalex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
209		EO Meublalex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
210		EO Meublalex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
211	ATTIJARI	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Fixe 5ans IF à 5,5% j. 25/01	TJL9F	25-01-2015	25-01-2013	100,000					
212	LEASING	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Variable 5ans IF à TMM+1,0% j. 25/01	TJL9V	25-01-2015	25-01-2013	100,000					
213		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,3% j. 15/09	JL01F	15-09-2015	15-09-2013	100,000					
214		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+1,0% j. 15/09	JL01V	15-09-2015	15-09-2013	100,000					
215		EO ATTIJARI LEASING 2011 5ans AP à 6,0% j. 13/01	TJL1I	13-01-2017	13-01-2014	100,000					
216		EO ATTIJARI LEASING 2012/1 5ans AP à 6,25% j. 31/05	JL21B	31-05-2017	31-05-2013	100,000					
217		EO ATTIJARI LEASING 2012/1 7ans AP à 6,35% 2 ans de franchise j. 31/05	JL21C	31-05-2019	31-05-2013	100,000					
218		EO ATTIJARI LEASING 2012/2 Variable 5ans AP à TMM+1,80% j. 18/12	JL22A	18-12-2017	18-12-2013	100,000					
219		EO ATTIJARI LEASING 2012/2 5ans AP à 6,30% j. 18/12	JL22B	18-12-2017	18-12-2013	100,000					
220		EO ATTIJARI LEASING 2012/2 7ans AP à 6,40% j. 18/12	JL22C	18-12-2019	18-12-2013	100,000					
221		EO ATTIJARI LEASING 2013/1 Catégorie A Variable 5ans AP à TMM+2,10% j. 22/11	J13AV	22-11-2018		100,000					
222		EO ATTIJARI LEASING 2013/1 Catégorie B Fixe 5ans AP à 7,00% j. 22/11	J13BF	22-11-2018		100,000	100,000	100,000	1,170		
223		EO ATTIJARI LEASING 2013/1 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,10% 2 ans de franchise j. 22/11	J13CF	22-11-2020		100,000					
224	MOD.LEASING	EO MODERN LEASING 2012 7ans AP à 6,50% 2 ans de franchise j. 18/02	ML12F	18-02-2020		100,000					
225	AIL	EO AIL 2009 / 1 5ans AP 6,5% j. 23/02	AIL9I	23-02-2014	23-02-2013	100,000					
226		EO AIL 2010 / 1 5ans AP 5,25% j. 08/04	AI10I	08-04-2015	08-04-2013	100,000					
227		EO AIL 2011 / 1 5ans AP 5,75% j. 28/04	AI11I	28-04-2016	28-04-2013	100,000					
228		EO AIL 2012 / 1 Fixe 5ans AP 6% j. 15/05	AI21F	15-05-2017	15-05-2013	98,000					
229		EO AIL 2012 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	AI21V	15-05-2017	15-05-2013	100,000					
230		EO AIL 2013 / 1 Fixe 5ans AP 7% j. 31/05	AI31F	31-05-2018		100,000					
231		EO AIL 2013 / 1 Variable 5ans AP à TMM+2,25% j. 31/05	AI31V	31-05-2018		100,000					
232	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7A	10-04-2015	10-04-2013	100,000					
233		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7B	10-04-2015	10-04-2013	100,000					
234		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7C	10-04-2015	10-04-2013	100,000					
235	UNION DE	EO UNIFACTOR 2010 Fixe 5ans AP à 5,5% j. Le 04/02	UF10F	04-02-2016	04-02-2013	100,000					
236	FACTORING	EO UNIFACTOR 2010 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 04/02	UF10V	04-02-2016	04-02-2013	100,000					
237		EO UNIFACTOR 2013 Fixe 5ans AP à 7,00% j. Le 14/10	UF13F	14-10-2018		100,000					
238		EO UNIFACTOR 2013 Variable 5ans AP à TMM+2,00% j. Le 14/10	UF13V	14-10-2018		100,000					
239	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2010 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 10/01	ELW10	10-01-2016	10-01-2014	100,000					
240	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2010 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 10/01	ELW1V	10-01-2016	10-01-2014	100,000					
241	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
242	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
243	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
244		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
245		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
246	Hannibal Lease	EO HL 2009-1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 07/08	HL91F	07-08-2014	07-08-2013	100,000					
247		EO HL 2009-1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 07/08	HL91V	07-08-2014	07-08-2013	100,000					
248		EO HL 2009-2 Fixe 5ans AP à 5,5% j. 25/09	HL92F	25-09-2014	25-09-2013	100,000					
249		EO HL 2009-2 Variable 5ans AP à TMM+1% j. 25/09	HL92V	25-09-2014	25-09-2013	100,000					
250		EO HL 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 18/06	HL01F	18-06-2015	18-06-2013	100,000					
251		EO HL 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 18/06	HL01V	18-06-2015	18-06-2013	100,000					
252		EO HL 2010-2 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 26/11	HL02F	26-11-2015	26-11-2013	100,000					
253		EO HL 2010-2 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 26/11	HL02V	26-11-2015	26-11-2013	10					

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING	VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE						Indicateur	Seuil
274				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	6,740				
275				MONOPRIX	(da. 1/2. 10/06/2011 - MNPI1)	14,710				
276				MONOPRIX	(da. 1/5. 04/06/2012 - MNPI2)	4,840				
277				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	11,900				
278				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	8,930				
279				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	20,830				
280				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	13,890				
281				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	2,140				
282				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,830				
283				SFBT	(da. 5 / 56. 12/05/2010 - SFB10)	1,900				
284				SFBT	(da. 5 / 61. 30/03/2011 - SFB11)	1,570				
285				SFBT	(da. 10/66. 03/07/2012 - SFB12)	2,360				
286				SFBT	(da. 1/19. 28/05/2013 - SFB13)	0,750	2,000	2,000		
287				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	1,770	0,640	0,640		
288				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,210				
289				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,190				B
290				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,170				
291				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,160				
292				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,070				
293				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,230				B
294				TUNISAIR	(da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,090				
295				SPDIT	(da. 1/24. 03/05/2012 - SPD12)	0,350				
296				AMS	(da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,940				
297				AMS	(da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,230				
298				AMS	(da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,180				
299				AMS	(da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,170				
300				AMS	(da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,330				
301				AMS	(da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,850				
302				AMS	(da. 1/5. 03/04/2013 - AMS13)	1,280				
303				ATTIJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,090				
304				ATTIJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	0,700				
305				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	4,680				
306				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	2,810				
307				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	0,930				
308				BH	(da. 1/20. cp 12. 15/09/1999 - BH12)	0,840				
309				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,650				
310				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,000				
311				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	2,890				
312				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	10,970				
313				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	7,320				
314				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	5,230				
315				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	3,920				
316				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,490				
317				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,470				
318				Tunisie Leasing	(da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,460				
319				Tunisie Leasing	(da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,380				
320				Tunisie Leasing	(da. 1/69. 01/02/2010 - TLS10)	0,340				
321				Tunisie Leasing	(da. 3/80. 01/02/2013 - TLS13)	0,760	0,650	0,650		
322				BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	2,930				
323				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	9,470				
324				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	3,950				
325				BT	(da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	9,210				
326				BT	(da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	5,040				
327				BT	(da. 1/3. 28/06/2013 - BT13)	3,010				B
328				Air Liquide Tunisie	(da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	269,930				
329				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	154,250				
330				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	132,210				
331				Air Liquide Tunisie	(da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	88,140				
332				Air Liquide Tunisie	(da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	64,100				
333				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	49,310				
334				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	45,520				
335				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	42,020				
336				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	42,020				
337				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	34,740				
338				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 06/09/2010 - ALQ10)	33,940				
339				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 05/09/2011 - ALQ11)	30,230				
340				Air Liquide Tunisie	(da. 1/15. 03/09/2012 - ALQ12)	20,480				
341				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 02/09/2013 - ALQ13)	25,180				
342				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	12,130				
343				UBCI	(da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	21,840				
344				UBCI	(da. 1/2. 15/07/2010 - UBC10)	15,940				
345				UBCI	(da. 8/33. 14/10/2013 - UBC13)	5,860				
346	5			UBCI	NG j. 01/09/2013 UBCEG3	24,190				
347				BNA	(da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	0,930				
348				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	4,040				
349				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	4,040				
350				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	3,480				
351				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,520				
352				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	1,600				
353				AMEN BANK	(da. 3/37. 28/12/2009 - ABDA9)	2,880				
354				AMEN BANK	(da. 1/10. 11/06/2013 - AB13)	2,990				
355	5			AMEN BANK	AN j. 12/06/2013 ABAN3	3,050				B
356				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	30,470				B
357				ATB	(da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,830				
358				ATB	(da. 1/16. 16/12/2010 - ATB10)	0,520				
359				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	0,290				
260				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - ALK04)	6,410				
261				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - ALK03)	5,820				
262	10			ICF	NS Lib 75% j. 01/01/2012 ICFNS	5,300				
363				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	19,980				
364				SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	14,270				
365				SIMPAR	(da. 1/7. 01/07/2010 - SIM10)	10,210				
366				SIMPAR	(da. 1/8. 02/07/2012 - SIM12)	7,690				
367				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	8,450				
368				CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	5,510				
369				CIL	(da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	6,710				
370				CIL	(da. 1/4. 03/06/2011 - CIL11)	3,880				
371				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,650				
372				ATL	(da. 2/17. 26/11/2012 - ATL12)	0,300				
373				PGH	(da. 2/25. 23/06/2011 - PGH11)	0,440				
374				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,150				
375				SMG	(da. 1 / 2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	13,990				
376				SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	1,160				
377				SOTETEL	(da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	1,160				
378				SOTETEL	(da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	0,970				
379				SOTETEL	(da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	0,440				
380				SOTETEL	(da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,190				
381				SOTUVER	(da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,690				
382				SOTUVER	(da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,640				
383				SOTUVER	(da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,290				
384				SOTUVER	(da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	3,370				
385				SOTUVER	(da. 10/31. 16/07/2012 - STV12)	2,550	1,700	1,700		
386				SOTUVER	(da. 1/7. 18/07/2013 - STV13)	0,960	0,820	0,820		
387				SOTUMAG	(da. 1/3. 05/07/2010 - MGR10)	0,590				
388				SIAME	(da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	1,870				
389				SIAME	(da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,370				
390				SIAME	(da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,420				
391				SIAME	(da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,130				
392				ATTIJARI LEASING	Action Rompue - TJLR	6,920				
393				STEQ	(da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	5,260				
394				ELECTROSTAR	(da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,860				
395				SOTRAPIL	(da. 1/10. 24/07/2003 - SPL13)	1,330				
396				SOTRAPIL	(da. 1/10. 01/08/2007 - SPL7)	1,210				
397				SOTRAPIL	(da. 1/25. 30/12/2008 - SPL8)	0,460				
398				SOTRAPIL	(da. 1/20. 02/07/2012 - SPL12)	0,480				
399				SOTRAPIL	(da. 1/33. 01/07/2013 - SPL13)	0,280				

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
400				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,580				
401				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,370				
402				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,170				
403				SOMOCER (da. 1/10. 26/12/2011 - SOM11)	0,320				
404				SOMOCER (da. 1/45. 21/12/2012 - SOM12)	0,070	0,040	0,040	B	
405				SOMOCER (da. 2/35. 23/12/2013 - SOM13)	0,160	0,150	0,150		
406				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,770				
407				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,630				
408				GIF FILTER SA (da. 1/4. 20/07/2011 - GIF11)	1,320				
409				GIF FILTER SA (da. 1/5. 10/12/2012 - GIF12)	0,860				
410				GIF FILTER SA (da. 27/1000. 08/07/2013 - GIF13)	0,110	0,100	0,100		
411				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,450				
412				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	2,540				
413				ASSAD (da. 1/10. 02/06/2010 - ASS10)	0,890				
414				ASSAD (da. 1/22. 20/06/2011 - ASS11)	0,370				
415				ASSAD (da. 1/23. 01/08/2012 - ASS12)	0,320				
416				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,340				
417				SOKNA (da. 1/5. 02/07/2012 - SOK12)	1,650				
418				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,960				
419				ADWYA (da. 1/5. 09/08/2012 - ADW12)	1,430	0,110	0,110		
420				TPR (da. 1/1149. 20/06/2008 - TPR08)	0,570				
421				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	0,820				
422				TPR (da. 1/36. 25/05/2010 - TPR10)	0,170				
423				TPR (da. 5/37. 15/06/2011 - TPR11)	0,700	0,310	0,310		
424				TPR (da. 1/21. 25/06/2012 - TPR12)	0,230	0,010	0,010		
425				TPR (da. 1/44. 25/06/2013 - TPR13)	0,100			B	
426				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,120				
427				SOPAT (da. 1/10. 14/02/2013 - SOP13)	0,190			B	
428				ARTES (da. 1/4. 23/07/2012 - ART12)	2,170				
429				ARTES (da. 1/5. 04/03/2013 - ART13)	1,360			B	
430				Carthage Cement (da. 1/52. 20/12/2010 - CCI0)	0,070				
431				New Body Line (da. 1/45. 16/12/2013 - NBL13)	0,160	0,140	0,140		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
432	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	9,080				
433	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	10,630				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPO N	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS REALISEES									
Sté de l'Investissement Moderne -SIM SICAR	5	5.000	19-11-2010	5.000	5.000	1	SIFIB-BH	31-01-2014	17-01-2014
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
Banque Tunisienne de Solidarité - BTS	10	10.000	15-03-2013	9.000		280	SOFIGES	31-01-2014	
DEMANDES SANS CONTREPARTIE									
Comptoir National Tunisien - CNT	5	22.000	25-10-2013	22.000		500	TVAL	31-01-2014	

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS N° 23
DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 24 décembre 2013 :

- 1- De mettre à jour, à partir du **02 janvier 2014**, l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels comme suit :
- > la société **BEST LEASE** intègre l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels 8000 « Sociétés Financières » et 8700 « Services Financiers ».
 - > la société **CITY CARS** intègre l'indice TUNINDEX et les indices 5000 « Services aux consommateurs » et 5300 « Distribution ».
- 2- De retenir, pour l'année 2014, les flottants et les facteurs de plafonnement ci-après, dans l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels :

N°	Valeur	Nombre de titres admis dans les indices	Flottant arrondi à 10%	Facteur de plafonnement dans l'indice TUNINDEX
1	ADWYA	13 200 000	30%	
2	AETECH	2 223 334	20%	
3	AIR LIQUIDE TSIE	1 211 282	10%	
4	ALKIMIA	1 947 253	10%	
5	AMEN BANK	20 000 000	20%	
6	AMS	5 365 604	40%	
7	ARTES	38 250 000	30%	
8	ASSAD	12 000 000	40%	
9	ASSURANCES SALIM	2 660 000	20%	
10	ASTREE	4 000 000	10%	
11	ATB	100 000 000	30%	
12	ATL	25 000 000	40%	
13	ATTIJARI BANK	39 748 290	20%	
14	ATTIJARI LEASING	2 125 000	30%	
15	BEST LEASE	30 000 000	20%	
16	BH	18 000 000	20%	
17	BIAT	17 000 000	30%	
18	BNA	32 000 000	40%	
19	BT	150 000 000	50%	0,853155353966426
20	BTE (ADP)	1 000 000	100%	
21	CARTHAGE CEMENT	172 134 413	30%	
22	CIL	5 000 000	30%	
23	CIMENTS DE BIZERTE	44 047 290	20%	
24	CITY CARS	13 500 000	30%	
25	EL WIFACK LEASING	4 000 000	30%	
26	ELBENE INDUSTRIE	10 000 000	10%	
27	ELECTROSTAR	2 450 000	50%	
28	ENNAKL AUTOMOBILES	30 000 000	20%	
29	ESSOUKNA	3 607 500	30%	
30	EURO-CYCLES	5 400 000	30%	
31	GIF-FILTER	10 268 973	40%	
32	HANNIBAL LEASE	5 740 000	40%	
33	HEXABYTE	2 083 334	20%	
34	ICF	900 000	20%	
35	LAND'OR	4 700 000	40%	
36	MAGASIN GENERAL	11 481 250	20%	
37	MODERN LEASING	4 000 000	30%	
38	MONOPRIX	16 641 144	30%	
39	NEW BODY LINE	3 864 000	30%	
40	ONE TECH HOLDING	53 600 000	20%	
41	PLACEMENT TSIE-SICAF	1 000 000	10%	
42	POULINA GP HOLDING	180 003 600	10%	
43	SERVICOM	2 358 000	50%	
44	SFBT	80 000 000	30%	
45	SIAME	14 040 000	40%	
46	SIMPAR	900 000	50%	
47	SIPHAT	1 800 000	20%	
48	SITS	15 600 000	50%	
49	SOMOCER	28 831 880	60%	
50	SOPAT	12 993 750	30%	
51	SOTETEL	4 636 800	60%	
52	SOTRAPIL	3 539 536	30%	
53	SOTUMAG	12 000 000	30%	
54	SOTUVER	20 049 000	20%	
55	SPDIT - SICAF	28 000 000	20%	
56	STAR	2 307 693	20%	
57	STB	24 860 000	40%	
58	STEQ	1 400 000	10%	
59	SYPHAX AIRLINES	5 500 000	50%	
60	TELNET HOLDING	11 028 000	30%	
61	TPR	45 000 000	30%	
62	TUNINVEST-SICAR	966 000	60%	
63	TUNIS RE	15 000 000	30%	
64	TUNISAIR	106 199 280	20%	
65	TUNISIE LEASING	8 300 000	30%	
66	UBCI	16 098 793	20%	
67	UIB	17 600 000	40%	

- 3- De mettre à jour l'échantillon de l'indice TUNINDEX20 comme suit:

- > les valeurs ADWYA, BH et BNA quittent l'indice et
- > les valeurs ASSAD, BIAT et TUNIS RE intègrent l'indice.

Ainsi, l'échantillon de l'indice pour l'année 2014 est composé des valeurs suivantes :

N°	Valeur	Nombre de titres admis dans l'indice	Flottant arrondi à 10%	Facteur de plafonnement
1	AMEN BANK	20 000 000	20%	
2	ARTES	38 250 000	30%	
3	ASSAD	12 000 000	40%	
4	ATB	100 000 000	30%	
5	ATTIJARI BANK	39 748 290	20%	
6	BIAT	17 000 000	30%	
7	BT	150 000 000	50%	0,576214751452982
8	CARTHAGE CEMENT	172 134 413	30%	
9	ENNAKL AUTOMOBILES	30 000 000	20%	
10	MAGASIN GENERAL	11 481 250	20%	
11	MONOPRIX	16 641 144	30%	
12	ONE TECH HOLDING	53 600 000	20%	
13	POULINA GP HOLDING	180 003 600	10%	
14	SFBT	80 000 000	30%	
15	SOMOCER	28 831 880	60%	
16	STAR	2 307 693	20%	
17	TPR	45 000 000	30%	
18	TUNIS RE	15 000 000	30%	
19	TUNISIE LEASING	8 300 000	30%	
20	UIB	17 600 000	40%	

RAPPEL :

- La composition des indices TUNINDEXprice20 et TNVWAP20 est la même que celle de l'indice TUNINDEX20.
- Les flottants et les facteurs de plafonnement des valeurs qui composent l'indice TNVWAP20, arrêtés lors de la présente réunion, sont disponibles.
- Un guide des indices boursiers est disponible sur le site web de la Bourse.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

REPARTITION DES TITRES DE CAPITAL COTES EN GROUPES DE COTATION

Sont retenues pour une cotation en continu pour l'année 2014, les valeurs ayant réalisé un nombre de transactions au moins égal à 1250.

A partir du jeudi 02 janvier 2014, la répartition des titres de capital cotés en groupe de cotation sera comme suit:

Marché Principal : Les valeurs transférées du Continu au Fixing

- Air Liquide Tunisie
- Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie
- Tuninvest-Sicar
- Magasin Général

La composition des groupes de valeurs

Liste des valeurs composant le groupe 11

N°	Groupe 11 - Continu
1	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
2	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
3	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air
4	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF
5	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie
6	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie
7	BH - Banque de l'Habitat
8	TL - Tunisie Leasing
9	BT - Banque de Tunisie
10	STB - Société Tunisienne de Banque
11	BNA - Banque Nationale Agricole
12	AMEN BANK
13	ATB - Arab Tunisian Bank
14	UIB - Union Internationale de Banques
15	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation
16	CIL - Compagnie Internationale de leasing
17	ATL - Arab Tunisian Lease
18	PGH - Poulina Group Holding
19	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
20	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
21	SALIM - Société d'Assurances SALIM
22	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries
23	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros
24	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques
25	Attijari Leasing
26	LSTR- ELECTROSTAR
27	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
28	MODERN LEASING
29	SOMOCER - Société Moderne de Céramique
30	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration
31	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad
32	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne
33	EL WIFACK Leasing
34	SOKNA- Société ESSOUKNA
35	ADWYA - Société Adwya
36	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium
37	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba
38	ARTES - Automobile Reseau Tunisien et Services
39	HANNIBAL LEASE
40	SCB- Société Les Ciments de Bizerte
41	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance
42	ENNAKL Automobiles
43	TELNET HOLDING
44	OTH - One Tech Holding
45	CITY CARS
46	EURO CYCLES
47	BEST LEASE
48	SAH - Société d'Articles Hygiéniques
49	MPBS - Manufacture de Panneaux Bois du Sud

Liste des valeurs composant le groupe 12

N°	Groupe 12 - Fixing
1	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)
2	Air Liquide Tunisie
3	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie
4	Placements de Tunisie - SICAF
5	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances
6	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor
7	ELBENE Industrie
8	ALKIMIA - Société Chimique
9	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque
10	SMG - Société Magasin Général S.A.
11	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement
12	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie

Liste des valeurs composant le groupe 51

N°	Groupe 51 - Continu
1	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel
2	Société SERVICOM
3	Société Carthage Cement
4	Société HEXABYTE
5	Société AE TECH
6	Société LAND'OR
7	Société New Body Line
8	Société SYPHAX AIRLINES

Liste des valeurs composant le groupe 52

N°	Groupe 52 - Fixing
1	SOTEMAIL

Liste des valeurs composant le groupe 99

N°	Groupe 99 - Fixing
1	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

COURS MOYENS DU MOIS DE DECEMBRE 2013

La Bourse de Tunis publie, pour toutes fins utiles, les cours moyens du mois de décembre 2013 des valeurs inscrites à la Cote de la Bourse.

N°	Valeur	Cours Moyens du mois de décembre 2013
1	MONOPRIX	23,775
2	SFBT	13,525
3	TUNISAIR	1,069
4	BTE (ADP)	25,154
5	SPDIT - SICAF	7,862
6	AMS	6,934
7	ATTIJARI BANK	16,456
8	BIAT	61,567
9	BH	13,192
10	TUNISIE LEASING	20,872
11	BT	8,713
12	AIR LIQUIDE TSIE	269,234
13	UBCI	25,015
14	PLAC. TSIE-SICAF	45,220
15	STB	5,500
16	ASTREE*	NC
17	BNA	7,983
18	ICF	42,990
19	ELBENE INDUSTRIE	3,630
20	AMEN BANK	30,800
21	ATB	4,254
22	ALKIMIA	42,052
23	UIB	13,697
24	SIMPAR	60,894
25	TUNINVEST-SICAR	10,329
26	CIL	12,957
27	ATL	2,424
28	STIP	1,645
29	POULINA GP HOLDING	5,388
30	STAR	147,371
31	MAGASIN GENERAL	29,289
32	SOTETEL	3,744
33	ASSURANCES SALIM	23,344
34	SOTUVER	6,693
35	SOTUMAG	1,713
36	SIAME	3,100
37	ATTIJARI LEASING	25,973
38	STEQ	9,065
39	ELECTROSTAR	10,517
40	SOTRAPIL	9,317
41	SIPHAT	9,164
42	MODERN LEASING	5,055
43	SOMOCER**	2,770
44	GIF-FILTER	4,645
45	ASSAD	7,148
46	SITS	2,421
47	EL WIFACK LEASING	13,069
48	ESSOUKNA	8,206
49	ADWYA	7,156
50	TPR	4,325
51	SOPAT	1,918
52	ARTES	6,563
53	HANNIBAL LEASE	9,146
54	SERVICOM	23,030
55	CIMENTS DE BIZERTE	5,691
56	TUNIS RE	9,625
57	CARTHAGE CEMENT	3,482
58	ENNAKL AUTOMOBILES	10,087
59	TELNET HOLDING	5,560
60	HEXABYTE	10,620
61	AETECH	5,589
62	LAND OR	7,779
63	ONE TECH HOLDING	6,574
64	NEW BODY LINE***	6,866
65	CITY CARS	10,965
66	SYPHAX AIRLINES	8,827
67	EURO-CYCLES	9,406
68	BEST LEASE	2,102
69	SOTEMAIL ****	2,500
70	SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES ****	9,350
71	MPBS ****	6,000

* NC : valeur non cotée durant le mois de décembre 2013

** SOMOCER : le cours moyen est ajusté du droit d'attribution détaché le 23/12/2013

*** NEW BODY LINE : le cours moyen est ajusté du droit d'attribution détaché le 16/12/2013

**** Sociétés nouvellement introduites en décembre 2013

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES- SAH- DEMARRAGE DES NEGOCIATIONS

A partir du **mercredi 08 janvier 2014**, les **30 471 839** actions, de nominal un dinar chacune, qui composent le capital social actuel de la Société d'Articles Hygiéniques seront négociables dans les conditions suivantes:

- Groupe de cotation : 11 (continu)
- Code Mnémonique : SAH
- Code ISIN : TN0007610017
- Cours de référence : 9,350 dinars
- Un seul fixing sera programmé à **14h05**
- Négociation au dernier cours coté: de **14h05 à 14h10**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

«Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées».

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «CELLCOM»

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «CELLCOM» AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 18/06/2013, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société Cellcom au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis des **3 531 296 actions** constituant le capital actuel, ainsi que des **930 236 actions nouvelles** souscrites à émettre dans le cadre de l'offre, soit au **total 4 461 532 actions** de nominal un dinar chacune. Le délai d'admission à la cote des actions de la société «Cellcom» a été prorogé de deux mois supplémentaires en vertu de la lettre de la bourse du 18 novembre 2013.

I- PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : Société Cellcom

Siège social : 25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie

Forme juridique : Société Anonyme.

Date de constitution : 30 décembre 1997

Capital social : 3 531 296 dinars composé de 3 531 296 actions de nominal 1 dinar chacune.

Objet social : La société a pour objet :

▪ La commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et équipement de télécommunication qui a été agréée par Ministère de la Télécommunication en date du 4/3/1999 sous le N°05/99, elle commercialise aussi les équipements d'architecture, électroniques, informatiques et audio visuel notamment les télévisions, récepteurs, paraboles et articles accessoires et tous autres produits qui contribuent au développement de l'activité de la société ainsi que la prestation après vente.

▪ L'exercice de l'activité d'agent publicitaire dans le cadre du cahier de charge qui organise cette activité.

▪ L'exploitation directe de tout local commercial qui sera acquis, loué ou acquis par voie de participation dans la société dans le cadre de ses activités ou toute autre activité y attachée.

▪ Elle a aussi pour objet la participation dans le capital d'autres sociétés par tous les moyens dans toutes les entreprises créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, souscription ou achat de titres, droits sociaux ou en association en participation quelconque.

▪ Et d'une façon générale toutes opérations commerciales y compris l'importation et l'exportation ainsi que les opérations financières, civiles, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de nature à favoriser le développement et l'extension de la société.

II-PRESENTATION DE L'OFFRE :

1- Décision ayant autorisé l'opération

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Cellcom, tenue le 27/11/2013 a approuvé l'augmentation de capital par l'émission de 930 236 actions nouvelles de nominal 1 dinar à souscrire en numéraire et la cession de 465 118 actions détenues par les actionnaires actuels au public.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration de la société pour fixer les modalités de l'opération et réaliser l'augmentation de capital.

Autorisation d'augmentation de capital

Sur proposition du Conseil d'Administration du 21 novembre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 27 novembre 2013 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 3 531 296 TND à 4 461 532 TND et ce par la création et l'émission de 930 236 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar. Le prix d'émission a été fixé à 7 dinars, soit 1 dinar de nominal et 6 dinars de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Cellcom tenue le 27 novembre 2013, a décidé de réserver l'intégralité de l'augmentation du capital à de nouveaux souscripteurs. Ainsi, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit des nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

2- Actions offertes au Public

L'introduction de la société «Cellcom» porte sur une diffusion dans le public, au moyen d'une Offre à Prix Ferme et d'un Placement Global qui portent, respectivement, sur 70,00% de l'offre (soit 976 746 actions) et 30,00% de l'offre (soit 418 608 actions), soit un total de 1 395 354 actions dont **465 118 actions à céder** par les actionnaires actuels et **930 236 actions à émettre** dans le cadre de l'augmentation du capital social, ce qui correspond à un pourcentage de diffusion auprès du public de **31,28% du capital** après augmentation.

En réponse à l'offre, les intéressés souscriront exclusivement à des quotités d'actions.

Chaque quotité est composée de deux (2) actions nouvelles à souscrire en numéraire et d'une (1) action ancienne à acheter. Ainsi l'offre porte sur l'acquisition par le public de 465 118 quotités.

3- Modalité de paiement du prix

Pour la présente offre au public, le **prix de l'action** de la société Cellcom, tous frais, commissions, courtages et taxes compris a été fixé à **7 dinars** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des demandes d'acquisition par les donneurs d'ordres désirant acquérir des quotités d'actions de la société Cellcom, dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt des demandes. En cas de satisfaction partielle de la demande d'acquisition, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes d'acquisition par les investisseurs désirant acquérir des quotités d'actions de la société Cellcom dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès du syndicat de placement au comptant au moment du dépôt de la demande.

4- Période de validité de l'offre

L'offre à prix ferme est ouverte au public du **06 janvier au 17 janvier 2014 inclus**.

La réception des demandes d'acquisition dans le cadre du Placement Global se fera à partir du 06 janvier 2014 étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le 17 janvier 2014 inclus.

5- Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles, émises dans le cadre de cette offre, porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2013**.

6- Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions de la société Cellcom exprimées dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

Le syndicat de placement est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions Cellcom exprimées dans le cadre du Placement Global.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible numéro 14013013300700264463 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

Les souscriptions et les versements seront effectués, sans frais, auprès de tous les intermédiaires en Bourse.

7- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

7.1 Mode de placement des titres

L'introduction de la société «Cellcom» porte sur une diffusion dans le public, au moyen d'une **Offre à Prix Ferme et d'un Placement Global** qui portent, respectivement, sur **70,00%** de l'offre (soit **976 746 actions**) et **30,00%** de l'offre (soit **418 608 actions**), soit un total de 1 395 354 actions dont 465 118 actions à céder par les actionnaires actuels et 930 236 actions à émettre dans le cadre de l'augmentation du capital social, ce qui correspond à un pourcentage de diffusion auprès du public de 31,28% du capital après augmentation.

A- Offre à Prix Ferme

Le placement selon la procédure d'Offre à Prix Ferme s'effectuera en termes de quotités d'actions composées chacune de deux (2) actions nouvelles et d'une (1) action ancienne, portant sur un total de **325 582 quotités offertes**, correspondant à 651 164 actions nouvelles et 325 582 actions anciennes.

Les quotités offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en quatre catégories :

Catégorie A : 10 000 quotités offertes représentant 3,07% de l'offre, soit 20 000 actions nouvelles et 10 000 actions anciennes, réservées au **personnel du Groupe YKH Holding** sollicitant au minimum 10 quotités et au maximum 7 435 quotités, soit au plus 0,5% du capital après augmentation de capital.

Catégorie B : 113 954 quotités offertes représentant 35,00% de l'offre, soit 227 908 actions nouvelles et 113 954 actions anciennes, réservées aux **personnes physiques et/ou morales**, tunisiennes et/ou étrangères, **institutionnels** tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 201 quotités et au maximum 7435 quotités pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital après augmentation de capital) et 74 358 quotités pour les institutionnels (soit au plus 5,00% du capital après augmentation de capital).

Catégorie C : 201 628 quotités offertes représentant 61,93% de l'offre, soit 403 256 actions nouvelles et 201 628 actions anciennes réservées aux **personnes physiques et/ou morales**, tunisiennes et/ou étrangères, **institutionnels** tunisiens et/ou étrangers et, sollicitant au minimum 10 quotités et au maximum 200 quotités.

Etant précisé que les personnes ayant acquis des quotités d'actions à la catégorie A réservée au personnel ne peuvent acquérir des quotités d'actions dans les catégories B et C de l'Offre à Prix Ferme et que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Global et inversement.

Les OPCVM acquéreurs de quotités dans les catégories B ou C doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse.

Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de quotités demandées et l'identité complète du demandeur.

L'identité complète du demandeur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures Tunisiennes: Nom, Prénom, nature et numéro de la Pièce d'Identité Nationale.

- Pour les personnes physiques mineures Tunisiennes: Nom, Prénom, Date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la Pièce d'Identité Nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal.

- Pour les personnes morales Tunisiennes: Dénomination sociale complète et Numéro d'inscription au Registre de Commerce.

- Pour les OPCVM: la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du Gestionnaire.

- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM: Dénomination sociale complète ainsi que le Numéro d'Inscription au Registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

- Pour les personnes étrangères: le Nom, le Prénom ou la dénomination sociale et la nature et les références des documents présentés.

Toute demande d'acquisition ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre de quotités qui **ne peut être inférieur à 10 quotités** correspondant à 20 actions nouvelles et à 10 actions anciennes, **ni supérieur à 7 435 quotités**, correspondant à 14 870 actions nouvelles et à 7 435 actions anciennes pour les **non institutionnels** (soit au plus 0,5% du capital social après augmentation du capital), **ni supérieur à 74 358 quotités**, correspondant à 148 716 actions nouvelles et à 74 358 actions anciennes pour les **institutionnels** (soit au plus 5% du capital social après augmentation du capital).

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes d'acquisition de quotités d'actions par les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande d'acquisition.

De ce fait, les OPCVM désirant acquérir des quotités d'actions à la présente OPF doivent mentionner au niveau de la demande d'acquisition l'actif net sur la base duquel le nombre des quotités, et par conséquent le nombre d'actions demandé a été calculé, ainsi que la date de publication de la valeur liquidative y afférente.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes d'acquisition reçues au cours de la période de validité de l'offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes d'acquisition à titre de mandataires d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.

- Un nombre de demandes d'acquisition équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande d'acquisition, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même Intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre de quotités demandées sera retenue.

Tout Intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Catégories A et B : Les demandes de souscription seront satisfaites **au prorata** sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.

Catégorie C : Les demandes de souscription seront satisfaites **également** par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie.

Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie **C**, puis à la catégorie **B**, puis la catégorie **A**.

B- Placement Global

Dans le cadre du Placement Global, 418 608 actions (soit 279 072 actions nouvelles et 139 536 actions anciennes), soit **139 536 quotités**, représentant 30% du total des actions offertes et 9,38% du capital de la société après introduction seront offertes à **des institutionnels** désirant acquérir au **minimum** pour un montant de **250 000 dinars**.

Les demandes d'acquisition seront centralisées auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse : **BNA Capitaux** et la **Compagnie Gestion et Finance** qui est désignée comme établissement chef de file.

Il est à préciser que les quantités et les identités des demandeurs des quotités sont transmises quotidiennement au chef de file.

Les demandeurs de quotités dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les **6 mois** qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

▪ Quel que soit le porteur des titres,

▪ Sans fractionnement,

▪ Après information préalable du CMF,

▪ Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

▪ En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit au syndicat de placement.

Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 74 358 quotités, soit 223 074 actions, soit au plus 5% du capital après augmentation de capital (les demandes d'acquisition dans le cadre du Placement Global étant réservées aux institutionnels).

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à la catégorie **C**, puis à la catégorie **B**, puis à la catégorie **A** de l'Offre à Prix Ferme.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «CELLCOM»

Transmission des demandes

Offre à prix ferme:

Les intermédiaires en bourse établissent, par catégorie, les états des demandes d'acquisition reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles établis par la Bourse. Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT les états des demandes d'acquisition et les supports informatiques correspondants (CD) au plus tard le **mardi 21 janvier 2014 à 17h00**. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Placement Global:

A l'issue de l'opération de Placement, l'intermédiaire en Bourse chef de file du syndicat de placement, la Compagnie Gestion et Finance «CGF», communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle fixé par cette dernière. Ce résultat fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file du syndicat de placement et comportant son cachet.

Ouverture des plis et dépouillement

Offre à prix ferme:

Les états relatifs aux demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués, le **mercredi 22 janvier 2014**, sous plis fermés par la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de CGF, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

Placement Global :

L'état récapitulatif relatif aux demandes d'acquisition données dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de demandes d'acquisition dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7.2 Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes d'acquisition données dans le cadre de l'OPF et la vérification de l'état relatif aux demandes d'acquisition données dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de quotas attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes d'acquisition seront frappées.

7.3 Règlement des capitaux et livraison des titres

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la BVMT communiquera à chaque intermédiaire l'état détaillé de ses demandes d'acquisition retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions anciennes de la société Cellcom sont prises en charge par la STICODEVAM depuis le 29 novembre 2013 sous le code **ISIN TN0007590011**.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire. Ainsi, les opérations de **règlement et de livraison** seront assurées **par cette dernière**.

Le registre des actionnaires sera tenu par CGF, intermédiaire en bourse.

8- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres, sur le **Marché Principal** de la Cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunisie, fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT et du CMF.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

9- Avantage fiscal

L'article 1^{er} de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse stipule que « le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunisie à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunisie au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2014».

Vu que l'introduction de «Cellcom» porte sur **31,28%** de son capital après augmentation de capital, elle pourrait en bénéficier de cet avantage.

10- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période **d'une année** à partir de la date d'introduction est établi entre la Compagnie Gestion et Finance «CGF», intermédiaire en bourse et l'actionnaire de référence «YKH Holding» portant sur **80 000 titres et 1 000 000 dinars**.

11- Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société Cellcom se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'Admission aux négociations sur le Marché Principal de la Cote de la Bourse visé par le CMF sous le numéro 13-847 en date du 16 décembre 2013 est mis à la disposition du public sans frais au siège de la société «Cellcom», auprès de CGF, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, auprès de tous les intermédiaires en bourse ainsi que sur les sites internet du CMF : www.cmf.org.tn, et de la Bourse www.bvmt.com.tn.

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME -OPF- SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS-

1-A partir du **Mardi 24 décembre 2013**, les 4 300 000 actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société MPBS, ainsi que les 1 850 000 actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **6 150 000** actions de nominal deux dinars chacune sont introduites au **Marché Principal** de la Cote de la Bourse, avec un cours de **6,000 dinars** par action.

Le titre MPBS sera négocié avec les caractéristiques suivantes:

- Code ISIN : TN0007620016
- Mnémonique : MPBS
- Libellé : MPBS
- Groupe de cotation : II (continu)

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société MPBS sera annoncé par avis de la Bourse de Tunisie dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

2-La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'OPF est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs retenus	Quantité totale demandée et retenue	Quantité attribuée par catégorie				Total attribué OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	
AFC	6	33 610		3 610	16 221		19 831
Amen Invest	6	1 340		1 340			1 340
Attijari Interm.	6	42 056		2 060		39 996	42 056
AXIS Bourse	75	114 174		23 190	24 861	45 000	93 051
BIAT Capital	4	34 900			1 892	31 400	33 292
BNA Capitaux	4	28 050		3 000		25 050	28 050
CCF	60	31 320		31 320			31 320
CGF	29	7 417		7 417			7 417
MAC SA	18	44 930		2 600	1 800	39 000	43 400
Maxula Bourse	117	71 860		63 360		8 500	71 860
MCP	12	5 620		5 620			5 620
SIFIB BH	7	98 056		640	25 637	50 000	76 277
SOFIGES	1	3 301			1 784		1 784
TSI	309	86 971		56 971	16 222		73 193
Tunisie Valeurs	1 013	1 717 544	39 645	711 291	466 938	103 000	1 320 874
UBCI Finance	1	250		250			250
UFI	1	385		385			385
Total OPF	1 669	2 321 784	39 645	913 054	555 355	341 946	1 850 000

Par ailleurs, Tunisie Valeurs informe qu'en parallèle à cette OPF, les 122 245 actions anciennes à céder dans le cadre d'un placement privé, ont été placées en totalité auprès de 3 investisseurs.

RESULTAT DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE « SAH TUNISIE »

1-A partir du vendredi 27 décembre 2013, les 28 937 080 actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société SAH Tunisie, ainsi que les 1 534 759 actions nouvelles issues de l'augmentation du capital par compensation de créances, soit un total de 30 471 839 actions de nominal un dinar chacune sont introduites au **Marché Principal** de la Cote de la Bourse, avec un cours de 9,350 dinars par action.

Le titre SAH sera négocié avec les caractéristiques suivantes:

- Code ISIN : TN0007610017
- Mnémonique : SAH
- Libellé : SAH
- Groupe de cotation : II (continu)

Toutefois, le démarrage des négociations sur la même ligne de cotation des 30 471 839 actions, représentant la totalité du capital admis, sera annoncé par avis de la Bourse de Tunisie dès l'achèvement des formalités juridiques de ladite augmentation de capital.

2- La répartition par intermédiaire des actions offertes dans le cadre de l'OPF est donnée par le tableau suivant :

Intermédiaire	Nombre de demandeurs Retenus	Quantité totale demandée et retenue	Quantité attribuée par catégorie		Total attribué OPF
			Catégorie A	Catégorie B	
AFC	37	20 312	1 465		1 465
Amen Invest	736	373 311	26 992	9 156	36 148
Attijari Intermédiation	225	558 234	7 264	15 086	22 350
Axis Bourse	57	55 131	1 862	1 387	3 249
BEST Invest	12	15 750	319	422	741
BIAT Capital	232	1 360 454	6 662	38 204	44 866
BNA Capitaux	516	609 778	18 336	16 164	34 500
CCF	450	578 030	15 154	15 980	31 134
CGF	554	227 058	21 272	5 144	26 416
CGI	340	85 001	12 640	1 428	14 068
FINA Corp.	139	744 115	4 005	20 520	24 525
MAC SA	2 526	6 143 620	90 505	171 855	262 360
Maxula Bourse	720	632 087	26 406	16 427	42 833
MCP	36	13 300	1 305	290	1 595
SBT	7	57 250	119	1 653	1 772
SCIF	253	74 243	9 306	1 762	11 068
SIFIB BH	33	20 574	1 131	553	1 684
SOFIGES	200	180 107	7 374	4 866	12 240
TSI	413	198 169	15 687	4 379	20 066
Tunisie Valeurs	1 537	4 074 735	45 283	104 755	150 038
UBCI Finance	110	54 846	4 109	865	4 974
UFI	96	95 670	3 660	2 378	6 038
Total OPF	9 229	16 171 775	320 856	433 274	754 130

Par ailleurs, MAC SA informe que les **5 614 973** actions offertes dans le cadre du Placement Global ont été totalement placées auprès de **76** investisseurs et que la totalité des **7 486 631** actions offertes dans le cadre du Placement Privé, ont été placées auprès de **7** investisseurs.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE SOTEMAIL

1-A partir du vendredi 27 décembre 2013, les 23 000 000 d'actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société SOTEMAIL, ainsi que les 3 200 000 actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de 26 200 000 actions de nominal un dinar chacune sont introduites au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse, avec un cours de 2,500 dinars par action.

Le titre SOTEMAIL sera négocié avec les caractéristiques suivantes:

- Code ISIN : TN0007600018
- Mnémonique : SOTEM
- Libellé : SOTEMAIL
- Groupe de cotation : 52 (fixing)

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société SOTEMAIL sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

2-La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'OPF est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de demandeurs Retenus	Quantité totale demandée et retenue	Quantité attribuée par catégorie		Total attribué OPF
			Catégorie A	Catégorie B	
AFC	188	1 038 070	160 428	150 303	310 731
Amen Invest	83	14 200		14 200	14 200
Attijari Intermédiation	133	252 996		96 639	96 639
Axis Bourse	55	177 540	65 159	24 724	89 883
BEST Invest	4	400		400	400
BIAT Capital	14	435 400	207 323	6 038	213 361
BNA Capitaux	7	137 700	4 936	4 792	9 728
CGF	60	15 900		9 146	9 146
CCF	96	11 000	49	10 900	10 949
FINA Corp.	15	1 500		1 500	1 500
MAC SA	95	203 650	49 363	16 288	65 651
Maxula Bourse	196	462 110	57 754	87 076	144 830
MCP	34	39 640		18 370	18 370
SIFIB BH	20	41 900	19 745	1 900	21 645
SOFIGES	14	2 200		2 200	2 200
TSI	248	114 700	7 402	99 700	107 102
Tunisie Valeurs	121	147 734	27 841	48 540	76 381
UBCI Finance	9	30 700		3 792	3 792
UIB Finance	6	34 400		3 492	3 492
Total	1 398	3 161 740	600 000	600 000	1 200 000

Par ailleurs, l'AFC informe que les 2 000 000 d'actions offertes dans le cadre d'un Placement Global, ont été placées en totalité auprès de 7 investisseurs.

ADMISSION DE LA SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON «SOTIPAPIER»

Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 04 novembre 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 23 950 000 actions constituant le capital actuel de la société SOTIPAPIER de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur la cession de 9 580 000 actions, soit 40,0% du capital social.

Intermédiaire introducteur : Tunisie valeurs.

Evaluateur : Tunisie valeurs.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DE LA SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING «TGH»

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 28 novembre 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 90 004 156 actions constituant le capital actuel de la société TGH, ainsi que des 17 995 844 actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 108 000 000 actions de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 17 995 844 actions, soit 16,66% du capital social après augmentation.

Intermédiaires introducteurs : MAC SA et Arab Financial Consultants «AFC».

Evaluateur : Cabinet M.S. Louzir.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DE LA SOCIETE MANUFACTURE DE SACHETS ET FILETS «MSF»

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 17 décembre 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 7 100 000 actions constituant le capital actuel de la société MSF, ainsi que des 2 672 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 9 772 000 actions de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 2 672 000 actions, soit 27,34% du capital social après augmentation.

Intermédiaire introducteur : MAXULA BOURSE

Evaluateur : MAXULA BOURSE

Listing Sponsor : Banque d'Affaires de Tunisie

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD «MPBS» AUGMENTATION DE CAPITAL ET COTATION EN BOURSE

Le Conseil d'Administration de la société « MPBS », tenu le 31 décembre 2013, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social en numéraire, décidée par l'AGE du 09 septembre 2013, portant sur l'émission de 1 850 000 actions nouvelles au prix d'émission de 6,000 dinars l'action. Suite à cette augmentation, le capital social de la société est porté à 12 300 000 dinars divisés en 6 150 000 actions, de nominal deux (02) dinars chacune.

Les 1 850 000 actions nouvelles seront directement assimilées aux 4 300 000 actions anciennes et négociées sur la même ligne de cotation, à partir du **vendredi 10 janvier 2014**, dans les conditions suivantes :

- Groupe de cotation : 11 (continu)
- Code Mnémonique : MPBS
- Code ISIN : TN0007620016
- Cours de référence : 6,000 dinars
- Un seul fixing sera programmé à **14h05**
- Négociation au dernier cours coté: de **14h05 à 14h10**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

«Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de ±18% par rapport au cours de référence du jour; aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées».

COTATION EN BOURSE DES TITRES SOTUVER SUITE A LA REALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE DECIDEE PAR L'AGE DU 27 JUIN 2013

A partir du vendredi 10 janvier 2014, les 267 320 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA BANQUE DE TUNISIE

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM), de nationalité française, qui détenait directement 49 511 119 actions et droits de vote représentant 33,01% du capital de la Banque de Tunisie, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 31 décembre 2013, le seuil des 33,3% du capital suite à l'acquisition en Bourse de 766 668 actions et droits de vote, représentant 0,51% du capital de la banque.

NB : Compte tenu des 4 001 800 actions Banque de Tunisie détenues par la société ASTREE, filiale de la Banque de Tunisie, et privées de droits de vote conformément aux dispositions de l'article 466 dernier alinéa du Code des Sociétés Commerciales, le pourcentage des droits de vote de la Banque de Tunisie détenus par la BFCM est passé de 33,91% avant cette acquisition en Bourse à 34,44% après ladite acquisition.

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) a déclaré comme objectifs pour les douze mois à venir :

- Qu'elle se réserve la possibilité de renforcer sa participation en fonction des opportunités,
- Qu'elle dispose déjà de deux représentants au conseil d'administration de la Banque de Tunisie et qu'elle n'envisage pas de demander la nomination de représentants supplémentaires à ce stade.

ADMISSION ET INTRODUCTION DE BTA AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

Les lignes de BTA ci-après seront admises à la cote de la Bourse et négociable sur le NSC (Groupe 21) à partir du **16 janvier 2014**:

Code ISIN.	Mnémonique	Libellé	Taux d'intérêt	Nominal en Dinars	Amortissement	Date de Jouissance	Dernière Echéance
TN0008000341	B0118	BTA 5,3% Janv 2018	5,3%	1 000	IN FINE	15/01/2014	15/01/2018
TN0008000358	B1020	BTA 5,5% Oct 2020	5,5%	1 000	IN FINE	15/01/2014	15/10/2020

NB : Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

ECP AFRICA NACG SAS, qui détenait directement 14 176 590 actions et droits de vote représentant 48,99% du capital* de la société SAH, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 27 décembre 2013, les seuils de **33,3%**, **20%**, **10%** et **5%** du capital et ce, suite à la cession de 13 855 734 actions et droits de vote représentant 45,47% du capital (après augmentation par conversion de créances), à l'occasion de l'offre publique de vente.

ECP AFRICA NACG SAS a déclaré comme objectifs pour les douze mois à venir :

- qu'il n'envisage pas l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- qu'il n'envisage pas de poursuivre la cession des actions ou des droits de vote lui appartenant.
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par MAC SA, Intermédiaire en Bourse, le 09 Janvier 2014.

* Sur la base d'un capital de 28 937 080 dinars avant augmentation par conversion de créances.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

Madame Jalila MEZNI, qui détenait directement 7 380 350 actions et droits de vote représentant 25,5% du capital* de la société SAH, a déclaré avoir franchi directement à la hausse, le 27 décembre 2013, le seuil de **33,3%** du capital, suite à l'acquisition de 4 128 343 actions et droits de vote à l'occasion de l'offre publique de vente, et à la conversion de créances de 1 534 759 actions et droits de vote, représentant respectivement 13,55% et 5,04% du capital (après augmentation par conversion de créances).

Madame Jalila MEZNI a déclaré comme objectifs pour les douze mois à venir :

- qu'elle va poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- qu'elle n'envisage pas la cession des actions ou des droits de vote lui appartenant.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par MAC SA, Intermédiaire en Bourse, le 09 Janvier 2014.

* Sur la base d'un capital de 28 937 080 dinars avant augmentation par conversion de créances.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

Madame Jalila MEZNI, qui détenait directement et de concert avec M. Mounir EL JAYEZ 14 760 410 actions et droits de vote représentant 51,01% du capital* de la société SAH, a déclaré avoir franchi de concert et à la hausse, le 27 décembre 2013, le seuil de **66,6%** du capital et ce, suite à l'acquisition de 4 128 343 actions et droits de vote à l'occasion de l'offre publique de vente, et à la conversion de créances de 1 534 759 actions et droits de vote représentant respectivement 13,55% et 5,04% du capital de la société (après augmentation par conversion de créances).

Madame Jalila MEZNI a déclaré comme objectifs pour les douze mois à venir :

- qu'elle va poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- qu'elle n'envisage pas la cession des actions ou des droits de vote lui appartenant.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par MAC SA, Intermédiaire en Bourse, le 09 Janvier 2014.

* Sur la base d'un capital de 28 937 080 dinars avant augmentation par conversion de créances.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

SQM FRONTIER AFRICA MASTER FUND LTD, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 27 décembre 2013, le seuil de **5%** du capital de la société SAH et ce, suite à l'acquisition de 2 139 037 actions et droits de vote représentant 7,02% du capital (après augmentation du capital par conversion de créances), à l'occasion de l'offre publique de vente.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par MAC SA, Intermédiaire en Bourse, le 09 Janvier 2014.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

Monsieur Mounir EL JEYAZ, qui détenait directement 7 380 060 actions et droits de vote représentant 24,22% du capital* de la société SAH, a déclaré avoir franchi directement à la baisse, le 08 janvier 2014, les seuils de **20%**, **10%** et **5%** du capital, suite à la cession sur le marché de la totalité de sa participation dans la société.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par MAC SA, Intermédiaire en Bourse, le 09 Janvier 2014.

* Sur la base d'un capital de 30 471 839 dinars après augmentation par conversion de créances.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

Madame Jalila MEZNI, qui détenait directement 13 043 452 actions et droits de vote représentant 42,8% du capital* de la société SAH, a déclaré avoir franchi directement à la hausse, le 08 janvier 2014, les seuils de **50%** et **66,6%** du capital, suite à l'acquisition sur le marché de 7 380 060 actions et droits de vote représentant 24,22% du capital de la société.

Madame Jalila MEZNI a déclaré comme objectifs pour les douze mois à venir :

- qu'elle va poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- qu'elle n'envisage pas la cession des actions ou des droits de vote lui appartenant.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par MAC SA, Intermédiaire en Bourse, le 09 Janvier 2014.

* Sur la base d'un capital de 30 471 839 dinars après augmentation par conversion de créances.